
Interdépendance économique et paix dans la région des Grands Lacs africains

François-Xavier Mureha et Idrissa Mohamed Ouedraogo

Introduction

La théorie libérale admet généralement que l'intégration économique régionale permet de promouvoir la paix et la stabilité politique des pays qui s'y engagent. Cette conviction est nourrie par le courant de « la paix libérale » inspirée de la thèse du « doux commerce » de Montesquieu (1748) et celle de la « paix démocratique » de Kant (1795). Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, cette conviction libérale est portée par certains faits stylisés des retombées pacifiques de l'intégration économique régionale, notamment en Europe (UE), en Amérique latine (MERCOSUR) et en Asie du Sud-Est (ASEAN).

Montesquieu (1748), dans *De l'esprit des lois*, soutient que l'effet naturel du commerce est de porter à la paix, car, dit-il, deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes et, si l'une a intérêt à acheter, l'autre a intérêt à vendre (...). Dans le *Projet de paix perpétuelle*, Kant (1795), lui aussi, accorde une place de choix au commerce entre nations tant qu'élément catalyseur de relations internationales apaisées. Pour Kant, le commerce, incompatible avec la guerre dont il est le substitut, est un facteur de rapprochement des pays et des peuples. Les économistes classiques, Ricardo (1817), Smith (1776) et J. S. Mill (1848), fervents défenseurs du libre-échange, ont vanté les retombées pacifiques du commerce entre nations. Avant la fin de la guerre froide et la recrudescence des conflits civils dans les pays en développement dans les années quatre-vingt dix, ce sont surtout les partisans du courant libéral de la science politique et des relations internationales (Polachek 1980 ; Rosecrance 1986 ; Pollins 1985) qui ont vivement soutenu l'idée selon laquelle l'intégration économique, en tant que source d'interdépendance économique et commerciale, est source de stabilité et

de sécurité. Les partisans de la thèse libérales ou tiennent que le même mécanisme prévaut lorsqu'il s'agit de l'impact du commerce sur les conflits internes. Les économies ouvertes disposeraient d'importantes relations commerciales, à la fois internes et externes, susceptibles d'être mises à mal par un conflit civil, ce qui fait que pour de tels Etats, le coût d'opportunité d'un conflit interne est élevé (Magee et Massoud2011).

C'est ainsi que presque tous les projets d'intégration régionale comportent toujours un enjeu politico-sécuritaire, celui de promouvoir la paix et la stabilité de l'espace régional concerné. C'est le cas de la Région des Grands Lacs (RGL), une sous-région qui a connu des périodes mouvementées depuis les années soixante. En effet, l'Ouganda, l'est de la République Démocratique du Congo, le Burundi, le Rwanda et l'ouest de la Tanzanie ont été, depuis les indépendances, le théâtre des violences qui rendent compte des conflits qui s'enracinent dans un passé à la fois récent et lointain (Gahama2005). A ces pays, que certains auteurs qualifient de noyau dur de la RGL (Chrétien 1986 ; Kabamba Kazadi 2000) et du Kenya relativement stable, il faut ajouter les pays situés à l'arrière-plan de ce « noyau » tels que l'Angola, la République Centrafricaine, le Congo et le Soudan qui ont eu à connaître des périodes plus ou moins longues de conflits armés internes. A la suite du génocide rwandais de 1994, les conflits armés de la RGL prennent une dimension véritablement régionale.

Les conséquences de ces conflits sur les populations locales, en termes de meurtres, d'actes de pillage, de viols sur les femmes et de déplacements de population, ont suscité des initiatives de la part de la communauté internationale et régionale en vue de gérer et de prévenir des conflits à la fois locaux, nationaux et régionaux. C'est ainsi qu'en 2000, le Conseil de Sécurité des Nations Unies, à travers les résolutions 1291 et 1304, a appelé la tenue d'une Conférence Internationales sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) en vue de promouvoir la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans cette région ravagée par les conflits armés¹. De ce point de vue, la création de la CIRGL relève de la reconnaissance de la dimension régionale de ces conflits et de la nécessité d'un effort concerté en vue de promouvoir la paix et le développement durable dans la région². En cela, la CIRGL constitue en quelque sorte le lanceur et l'élargissement de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) qui, dit-on, apparaîtrait non seulement comme une piste de solutions aux problèmes économiques et sociaux que connaissent ces pays, mais également comme une voie vers la réalisation de la paix et la sécurité dans la sous-région³. Il apparaît clairement ici que l'idée selon laquelle l'intégration économique régionale peut contribuer à la promotion des relations de bon voisinage et pacifier la région a toujours guidé et motivé le politique ; en témoigne l'inscription du volet « développement économique et l'intégration régionale » aux programmes de la CIRGL. Cela relève, selon Mwaka(2010), de l'ancienne conviction CEPGLienne

que les échanges économiques ainsi que les projets économiques communs sont de nature à pousser non seulement les populations, mais aussi les gouvernements à voir plus objectivement le monde. Or, renchérit Mwaka, il n'est pas réaliste de construire un ensemble régional viable sur le plan économique et politique avec des États déchirés dans leurs pluralités politique, culturelle et identitaire.

Face à cela, la question que l'on est en droit de se poser est de savoir si l'intégration économique peut, dans la RGL, l'emporter sur les conflits armés qui y sévissent et ainsi promouvoir la paix ; ou si, au contraire, ces sont les mêmes conflits civils qui prennent en otage tout processus d'intégration économique pouvant être engagé dans la région. Concrètement, quel est l'effet réciproque entre l'interdépendance économique et l'occurrence des conflits civils dont sont victimes les pays de la région ? Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, nous voulons, dans le cadre de ce travail, prospecter le lien entre l'interdépendance économique et les conflits armés dans la RGL⁴. A cet effet, nous postulons que (i) compte tenu de la déliquescence de certains États de la région, la circulation des armes légères, les flux de réfugiés et les enjeux géopolitiques liés à la présence des ressources naturelles, l'intégration économique ne saurait avoir un impact sur l'occurrence des conflits civils dans la RGL, mais que (ii) ceux-ci freinent plutôt le processus d'intégration économique engagé dans les différents groupements économiques de la région. Ne pouvant pas aborder, dans le cadre de ce travail, toutes les formes d'intégration économique, nous considérons, dans la suite, l'intégration commerciale.

Les hypothèses formulées ci-dessus ont des implications importantes aussi bien pour la réussite de l'intégration que pour le choix des réponses à adresser aux cycles des guerres civiles dans la RGL. En effet, la thèse que nous voulons soutenir ici est que non seulement l'intégration économique régionale ne saurait être un instrument de promotion de la paix, mais aussi que cette dernière ne peut progresser tant que sévissent dans la région les conflits civils et transnationaux. Nous voulons abonder dans le sens de Mwaka(2010) pour dire que l'Afrique gagnerait à construire solidement sur ses problèmes politiques que sur l'économie qui est souvent ralenti et pris en otage par l'intrusion du politique, et que, contrairement à la conviction implicite portée par les projets de la CEPGL et de la CIRGL, la résolution des questions politico-sécuritaires, à la fois internes et externes aux pays membres, devrait précéder la promotion de l'intégration économique régionale au lieu de l'inverse. L'objectif de la présente recherche est de questionner la portée et la pertinence du volet « Intégration économique et développement » de la CIRGL en tant que stratégie de prévention des conflits armés dans la RGL. Pour ce faire, nous voulons nous servir d'un cadre théorique qui s'inscrit dans l'économie politique des relations internationales : l'interrelation entre l'interdépendance économique régionale et la paix.

Interdépendance économique régionale et paix : considérations théoriques

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il est généralement admis que l'intégration économique régionale, de par l'interdépendance économique qu'elle permet, conduit à la normalisation des relations entre les pays membres et est porteuse de paix. Dans la littérature classique, deux courants théoriques s'affrontent à ce sujet: le courant néo libéral et le courant structuralo-réaliste. Du point de vue des théoriciens du développement, Gunder Frank, Amin, Galtung montrent que le libéralisme occidental, loin de promouvoir la paix entre nations, maintient les pays en développement dans la dépendance envers le capitalisme global, entretient le sous-développement des pays du sud et alimente l'instabilité et le conflit.

La thèse libérale de la paix par le commerce

L'idée que l'interdépendance économique est un élément catalyseur de paix entre nations commence avec la thèse du « *doux commerce* » qui se développe au 18^e siècle, dit siècle des Lumières, en réaction à l'exaltation de la violence guerrière des conquêtes monarchiques comme moyen d'accumulation des États. Cette thèse s'inscrit, de ce point de vue, dans une critique libérale à l'idéologie mercantiliste qui domine au 17^e siècle considérée comme une entrave au libre-échange⁵. Les libéraux croient qu'il peut y avoir harmonie naturelle d'intérêts entre États et que le commerce est le moyen le plus efficace d'y parvenir. Ils prônent par conséquent la suppression des droits de douane, des quotas et autres formes d'ingérence dans les mécanismes de marché qui réduisent, selon eux, la prospérité, créent des tensions entre pays et augmentent la probabilité de la guerre. Les économistes libéraux, à l'instar de David Ricardo (1718) et Adam Smith (1776), seront les premiers à vanter les gains de l'échange entre nations et à prêcher les retombés pacifiques du commerce réciproque. Ils soutiennent de ce fait que l'élimination des barrières artificielles au commerce ne peut être que bénéfique pour créer un environnement international pacifique.

Alors quel es économistes libéraux se posent en fervents défenseurs du libre-échange, les philosophes des Lumières et les « *idéalistes* » des relations internationales prêchent la paix par le commerce. Tout commence avec Montesquieu lorsqu'il soutient, dans *De l'esprit des lois* (1748), que le commerce guérit des préjugés destructeurs et adoucit les mœurs et que l'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Kant (1795) ne rejette pas l'idée d'une prédisposition naturelle des nations à se faire la guerre, mais soutient que la paix est possible par la volonté politique des hommes, rendue possible par la morale et la raison. Car, dit-il, si la nature pousse les hommes à entrer en conflit avec leurs semblables, elle les réunit en leur faisant prendre conscience, au regard des effets destructeurs que crée leur instinct belliqueux, qu'il est préférable pour tous de renoncer à un usage immodéré

de la force. Dans son argumentaire, Kant insiste sur les vertus pacificatrices du commerce entre nations qui crée des liens transnationaux favorables à la stabilité du système.

Dans le courant néo libéral contemporain, les auteurs des sciences politiques et des relations internationales ont porté la thèse du « commerce pacificateur » et de la paix par l'intégration (Polachek 1980 ; Rosecrance 1986 ; Gasiorowski 1986 ; Pollins 1989). Sur le plan empirique, l'argument généralement mis en avant par ces auteurs est que, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les bénéfices associés au commerce et la coopération internationale surpassent dorénavant ceux provenant de la compétition militaire et des conquêtes territoriales. C'est dans ce sens que Rosecrance (1986) dit qu'à mesure que le commerce et les investissements étrangers se sont accrus, l'incitation à la course aux armements de nouveaux territoires s'est amenuisée. Pour lui, la fin de la Deuxième Guerre mondiale aurait signé l'apparition de l'Etat de type commerçant, en remplacement de l'Etat de type militaire. A l'issue de la chute du mur de Berlin, Fukuyama (1993) ira plus loin en émettant la thèse de la fin de l'histoire, car, selon lui, la totalité de la planète étant désormais potentiellement « réglée » par les lois du marché, il ne saurait plus y avoir d'autre « Histoire » qu'une série de décisions gestionnaires sans heurts ni violence [Fukuyama (1993) cité par Giraud 2010].

Sur le plan international, les partisans de la thèse de la paix libérale développent un certain nombre de mécanismes causaux qui permettraient d'expliquer la façon dont le commerce et les autres formes d'interdépendance économique créent des conditions de paix entre nations. L'argument central repose sur l'idée que l'interdépendance commerciale crée des intérêts mutuels qu'il serait coûteux d'interrompre en choisissant de recourir aux stratégies de conflit (Polachek 1980). C'est le coût d'opportunité de la guerre qui augmente en fonction de l'intensité des échanges et d'autres formes d'interdépendance économique entre deux pays partenaires. Le deuxième argument, qui sous-tend la thèse du commerce pacificateur et cher aux néo libéraux, consiste dans le fait que l'interdépendance promeut la communication et les contacts entre acteurs privés et publics dans différents pays, lesquels, à leur tour, faciliteraient l'établissement des relations politiques coopératives entre nations (Stein 2003). C'est dire que les gains induits par l'ouverture commerciale rendraient opérateurs privés et consommateurs dépendants du marché « commun » et peu enclins à voir des antagonismes politiques se conclure par des interruptions de commerce néfastes à leur bien-être. Le troisième mécanisme repose sur la théorie du signal. D'après Gartzke et Li (2003), la guerre est plus une séquence de problèmes d'information que de problèmes matériels. Les auteurs partent de l'hypothèse qu'un conflit est coûteux et que dans la plupart des cas, si deux parties belligérantes impliquées dans un conflit pouvaient négocier ex-ante l'accord qui clôt le conflit ex-post sans encourir les coûts du conflit lui-même, elles négocieraient cet accord sans entraver

en guerre. C'est l'asymétrie d'information et/ou l'incertitudes sur la répartition des coûts et des conséquences de la guerre qui expliqueraient alors pourquoi les Etats entrent en guerre et comment certaines guerres pourraient être évitées. Or le commerce entre deux pays partenaires constitue le révélateur par excellence du coût d'opportunité à encourir en cas d'escalade militaire.

Peu de travaux existent sur le lien entre le commerce international et les conflits internes. Pourtant, selon les libéraux, la même logique sous-tend la relation entre commerce et paix à l'échelle internationale prévaut lorsqu'il est question de conflits domestiques. Sur ce point, la théorie libérale avance un certain nombre d'arguments. D'abord, une économie ouverte dispose de beaucoup de relations commerciales pouvant être mises à mal par le conflit civil, ce qui fait que le coût d'opportunité d'un conflit interne devient élevé. Donc, il est possible que les coûts anticipés liés à la perte des échanges dissuadent les Etats très interdépendants de s'engouffrer dans les guerres civiles (Magee et Massoud 2011). Ensuite, le commerce extérieur d'un pays est censé promouvoir le développement économique, lequel devrait contribuer à la paix interne (Hegre *et al.* 2003). En effet, l'amélioration des conditions économiques consécutive au développement permis par le commerce extérieur devrait éroder les motivations pour les individus de s'engager dans les rebellions, rendant du coup difficile le recrutement des combattants pour les chefs de guerre. Soulignons, à toutes fins utiles, que cette logique procède de la thèse de Collier selon laquelle la cause majeure des conflits civils est l'avidité ou la prédation. Ceci serait en particulier vrai dans les pays à forte dépendance en matières premières exportables, dans lesquels ces dernières deviennent un objet d'attraction et de convoitise pour les groupes rebelles et les chefs de guerre. Il faut reconnaître cependant que, même dans les pays ou zones riches en ressources naturelles exploitables, dire que des rebellions sont toujours motivées par la seule avidité/prédation relève, à notre sens, d'une analyse tronquée et simplificatrice de la réalité. Ainsi que le disent Marchal et Messiant (2002), la guerre civile analysée sous le seul angle d'avidité/prédation est un conflit qui n'apparaît jamais dans sa durée, ses lieux, ses protagonistes et ses objectifs éventuellement changeants. Elle n'est nullement considérée comme un processus complexe impliquant un système politique, une économie et une société, comme productrice de recompositions sociales, voire ethniques ou étatiques. De l'avis de ces auteurs, cela revient en effet à considérer le gouvernement comme étant toujours le représentant du peuple, toujours légitime et par conséquent jamais fauteur de guerre civile, ne faisant que réagir et se défendre. De ce point de vue, il s'agit d'un modèle qui veut exclure l'histoire et les réalités sociales et politiques des terrains de conflits. Certes, dans les pays ou régions riches en ressources naturelles exploitables, les rebellions sont le plus souvent entretenues et financées par ces ressources. Elles enrichissent les chefs de guerre pour lesquels l'exploitation, la taxation des ressources et les activités de contrebande deviennent un enjeu majeur de la guerre. Mais toujours est-il qu'à l'origine, chaque conflit naît toujours de griefs et revendications socio politiques réels et observables.

Le troisième mécanisme par lequel le commerce extérieur est censé réduire les conflits internes est que celui-ci est susceptible de réduire les inégalités et le contrôle de l'Etat par l'élite au pouvoir. Cela est rendu possible par le fait que lorsque le commerce international s'accroît, il crée des opportunités de création de richesse et l'élite au pouvoir n'est plus obligée de s'accrocher au pouvoir pour s'enrichir, ce qui atténue les griefs politiques à l'origine des conflits civils. Cependant, la capacité du commerce international à réduire les inégalités sociales est aussi contestable. Nous y revenons ci-après dans les thèses des structuralistes, des marxistes et des théoriciens de la dépendance.

Enfin, Gleditsch *et al.* (2003) montrent que le commerce entre deux Etats voisins peut impacter négativement les conflits civils dans la mesure où le degré d'incitation des Etats à soutenir tel ou tel groupe armé de leur voisin est, dans une large mesure, fonction de la sympathie ou de l'antipathie qu'ils éprouvent envers le régime en place dans ce pays. Or le commerce se révèle être un bon indicateur observable de la compatibilité entre les Etats. Cela semblerait d'autant plus vrai que, même si plusieurs études sur les effets des relations internationales sur les conflits civils se penchent sur les liens globaux, l'impact est, selon Gleditsch *et al.* (2003), censé provenir plus des pays voisins. Ainsi, le niveau des liens économiques avec les Etats proches semble être l'indicateur le plus approprié des coûts d'un conflit civil et d'incitations à résoudre les conflits par des voies non-violentes. L'hypothèse libérale laisse ainsi penser que plus l'intégration commerciale avec ses pays voisins est d'un degré élevé, moins élevé sera le risque pour un pays de connaître une guerre civile.

La contestation de la thèse libérale par les réalistes et les structuralistes

Dans la littérature classique, deux courants de pensées se sont particulièrement opposés à la thèse de la paix libérale: les réalistes sur le plan international et les structuralistes sur le plan interne. Le réalisme est le premier courant philosophique qui s'est opposé à l'idéalisme libéral. Ce courant connaît deux sensibilités différentes et chronologiquement successives : le réalisme classique (Morgenthau 1948) et le néoréalisme de Waltz (1979). Le réalisme classique de Morgenthau (1948) est un réalisme qualifié d'anthropologique qui s'appuie sur les traditions politiques de Machiavel et Hobbes et définit l'homme comme mauvais, accaparé par ses passions et assoiffé de pouvoir. Selon ce courant, il y a chez l'homme un désir inquiet d'acquérir puissance après puissance, désir qui ne cesse qu'à la mort. A la différence du réalisme classique, le néoréalisme de Waltz essaie de comprendre les causes de la guerre en interrogeant le rôle de l'Etat dans le système international plutôt que celui de l'homme en soi. Le néoréalisme se distingue du réalisme classique en ceci qu'il ne développe pas une hypothèse anthropologique de la méchanceté de l'homme comme source de la guerre, mais celle de la volonté de positionnement géopolitique des Etats sur l'échiquier international (Cartonn et 2011). De ce point de vue, le néoréalisme de Waltz emprunte une approche

systémique et considère que le caractère belligère des Etats vient de l'anarchie internationale et non de la méchanceté de l'homme lui-même.

Dans les deux cas, les réalistes rejettent l'idée de la paix libérale. Concernant la paix inter étatique, les réalistes attaquent la thèse de la paix libérales ur au moins deux points. D'abord, pour les réalistes, les rapports entre Etats souverains sont nécessairement caractérisés par la rivalité et la compétition, chaque Etat visant naturellement et constamment à défendre et à accroître sa puissance politique et militaire. Ils soutiennent leur point de vue par le fait que la puissance est inégalement répartie au sein de la société internationale et que les Etats sont principalement motivés par la puissance. Les réalistes considèrent en effet que l'Etat est rationnel et vise constamment à maximiser son intérêt national, ce qui peut périodiquement impliquer le recours à la force. Ainsi, ils voient dans le commerce un outil servant uniquement l'objectif ultime recherché de tout Etat, soit la quête constante de puissance et de sécurité. Ensuite, les réalistes considèrent que le commerce est fondamentalement une relation asymétrique, inéquitable, qu'il ne peut créer de gains pour les deux partenaires⁶. De ce point de vue, les réalistes font valoir que le commerce et d'autres formes d'interdépendance économique augmentent, en réalité, la probabilité de conflits inter étatiques au lieu de les réduire (Barbieri 2002), les conflits d'origine commerciale étant susceptibles de dégénérer en conflits armés, ce qui signifie que l'interdépendance est synonyme d'insécurité et de conflit potentiel.

En ce qui concerne les conflits civils ou domestiques, la thèse de la paix libérale est réfutée par les structuralistes. Selon ce courant, le principal mécanisme par lequel le commerce conduit aux conflits civils est le fait des inégalités créées à travers l'ouverture commerce et la globalisation. A l'instar des tiers-mondistes actuels, les structuralistes arguent que le développement permis par le commerce n'est pas du tout équitable et peut susciter des conflits à travers l'exploitation, les sentiments de privation, les luttes de classes et les crises économiques (Massoud et Magee 2011). Cela serait particulièrement vrai dans les pays dépendant de l'exportation des produits primaires. A ce sujet, Hegre *et al.* (2003) montrent que les pays qui exportent des produits primaires profitent moins de l'ouverture commerciale en termes d'impact sur la réduction de l'occurrence des conflits civils dans la mesure où cela se traduit le plus souvent par la hausse des inégalités susceptibles de dégénérer en conflits armés. Qui plus est, la pénétration du commerce international et des IDE dans les économies périphériques entraîne, selon les structuralistes, l'exploitation des ressources humaines et naturelles locales ainsi que le transfert du profit vers les centres impériaux, ce qui a pour conséquence l'appauvrissement, l'inégalité et l'injustice. La production des matières premières dans les pays pauvres ne permettrait pas de susciter les compétences et maintiendrait l'économie dans une position de simple exportateur de matières. Enfin, des liens sont tissés entre le pouvoir local et les intérêts étrangers, un phénomène de nature à exacerber les inégalités de revenu dans les pays pauvres. En effet, dans ces pays, l'économie minière est

souvent nourrie et structurée par des intérêts locaux et régionaux en contact avec les acteurs du marché international et des logiques géostratégiques. De ce point de vue, l'économie minière est une économie conflictuelle particulièrement opaque de nature à alimenter des mécontentements sociaux, ethniques et régionaux. Toute chose qui entraîne la déchirure sociale qui finit par dégénérer en conflit civil.

L'idée des structura listes selon laquelle le commerce international est source d'inégalités et de conflits civils est partagée par les théoriciens de la dépendance. Cependant, ces derniers situent leur argumentaire dans une perspective purement différente : la perspective historique de la domination du capitalisme global sur les périphéries qui s'est amorcée avec l'ère coloniale.

La théorie de la dépendance : une profonde remise en cause de la thèse libérale

Au-delà de la littérature classique, les théoriciens de la dépendance avancent que le sous-développement des pays du sud est le produit de relations historiques qui, à un moment donné, ont été développées entre deux entités socio économiques, l'une devenant, par la suite, une nation dépendante, et l'autre une nation dominante. Ce faisant, dans sa forme la plus radicale, la théorie de la dépendance constitue une remise en cause fondamentale de la thèse de la paix libérale. Les théoriciens de la dépendance avancent en effet que la thèse de la paix libérale et l'éloge du libre-échange ne sont qu'un instrument idéologique au service des intérêts des pays développés et de leur bourgeoisie (Gunder Frank 1979 ; Amin 1974). Pour ces théoriciens, les pays en développement subiraient une influence du capitalisme global qui les maintient dans une position de dépendance. Par conséquent, le système capitaliste, loin de promouvoir la paix, maintiendrait les pays en développement dans une position de subordination politico-économique, à telle enseigne que des conditions, décisions ou politiques économiques importantes, en vigueur dans les pays du sud, sont couramment influencées par des décisions ou mesures économiques prises dans les pays du nord. Pour les tenants de cette thèse, la pauvreté, l'instabilité politique et le sous-développement des pays du sud sont la conséquence du processus historique mis en place par les pays du nord ayant comme résultat la dépendance économique des pays du sud. Ainsi, A. G. Frank (1979), dans son ouvrage, *Le développement du sous-développement*, montre que l'irruption des régimes militaires, la violence, la paupérisation, la corruption ne sont pas de simples étapes malheureuses sur la voie du développement politique, mais le produit de la dépendance vis-à-vis de l'impérialisme.

La dépendance économique se manifeste par diverses formes intimement liées : la dépendance commerciale, la dépendance technologique et la domination des intérêts étrangers dans l'exploitation des ressources économiques nationales.

Concernant le premier aspect, les théoriciens de la dépendance révèlent que dans le système du capitalisme mondial, les échanges commerciaux sont foncièrement inégaux et profitent aux pays développés. A ce sujet, Samir Amin

(1974) montre clairement que les pays capitalistes ont le pouvoir d'imposer les conditions d'échange inégales et inéquitables aux pays du sud et que, de ce point de vue, le marché international œuvre en défaveur de ces derniers. Ainsi, il montre que le blocage du processus d'accumulation au Sud et les disparités croissantes entre les économies du Sud et celles du Nord s'expliquent par l'échange inégal qui structure l'extension mondiale du système de production capitaliste. De son côté, A. G. Frank (1979) souligne que le monopole exercé par les économies développées fait que les prix des produits agricoles et les autres produits de base vendus par les pays du tiers monde baissent relativement aux prix des produits industriels vendus par les pays développés. Cela entraîne la détérioration des termes de l'échange en défaveur des pays du tiers-monde, ce qui implique que ceux-ci paient excessivement cher les produits importés des pays développés. Ce mécanisme est renforcé par la désarticulation des économies du sud, c'est-à-dire l'absence d'interconnexion entre les différents secteurs productifs des pays du sud, cela étant dû au fait que les systèmes productifs des pays de la périphérie ont, depuis la période coloniale, orientés vers les besoins du centre. Ce qui limite la transmission des revenus d'un secteur économique à un autre dans la périphérie et consacre la désarticulation des économies du sud (Amin 1973). Un autre style de dépendance commerciale résulte de ce qui est appelé la spécialisation internationale où les pays du sud sont condamnés à jouer le rôle d'exportateurs de matières premières et produits agricoles, toute chose à l'origine de l'extraversion des économies du sud.

Samir Amin indique que le mécanisme fondamental de l'échange inégal se trouve dans la structure de la rémunération du travail. A ce sujet, il dit que l'analyse des échanges entre les pays avancés et les pays en développement conduit à l'observation que l'échange est inégal du moment que le travail de la même productivité est rémunéré à un taux faible dans la périphérie tel qu'il est le cas aujourd'hui (Amin 1974). Pour Samir Amin, la surabondance de la main-d'œuvre dans les pays du sud n'est pas un effet du hasard, mais plutôt le fruit d'une politique de domination. Les classes dominantes dans la périphérie, toujours alliées à celles du centre et profitant de l'exploitation de leur propre pays, stimulent la création d'un « prolétariat inemployé » pour lequel les salaires puissent diminuer et, étant donné un certain niveau de productivité, que le taux de surplus puisse augmenter. Or, lorsque les salaires diminuent, les prix des biens baissent aussi. Sous l'hypothèse d'une égale productivité des travailleurs dans le centre et dans la périphérie, une quantité donnée de valeur (ou un certain nombre d'heures de travail) peut être obtenue par le centre avec moins d'argent que si la valeur avait été réalisée chez eux. Ainsi, le mécanisme central qui contribue au processus de l'accumulation à l'échelle mondiale est, selon lui, le transfert de la valeur, de la périphérie vers le centre.

La spécialisation internationale qui condamne aujourd'hui les pays du sud à n'exporter que des matières premières les expose à un autre type de dépendance :

la domination des intérêts étrangers dans l'exploitation des ressources nationales. Telle est l'une des formes de dépendance qui alimente dans beaucoup de pays africains l'instabilité et les conflits militaires. Cette forme de dépendance s'explique par le fait que dans beaucoup de pays de l'ASS, les multinationales qui œuvrent dans l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles (bois, pétrole, minerais) viennent du nord et servent les intérêts géostratégiques des puissances capitalistes (Kibanda Matungira 2013). Dans le cas de la RDC, l'auteur note que l'impression qui se dégage dans la mise en perspective historique de la guerre des minerais, c'est quel espoir de naître des accords bilatéraux et multilatéraux du Congo voudraient profiter de la déliquescence de l'Etat congolais pour arracher rapidement des concessions inacceptables dans un Etat normal, afin de garantir leurs intérêts dans l'avenir. Une politique qui n'a rien à voir avec celle de promotion des investissements directs étrangers dans une perspective de développement du pays en question, mais qui relève plutôt d'une stratégie des puissances extérieures et de leurs multinationales, pour élargir leurs affaires dans un terrain et un climat de pillage international. Or la conséquence d'une telle forme de dépendance est que les dividendes distribués, les combinaisons techniques de production, la croissance, les politiques de l'emploi sont, en réalité, fortement déterminées par l'extérieur. Ce faisant, les pouvoirs publics d'un pays dépendants ont, en réalité, incapables de prévoir, de gérer et d'orienter l'activité économique suivant un itinéraire choisi d'une manière endogène. Dans une telle situation, les mesures que ces autorités pourraient envisager de mettre en œuvre, à travers une manipulation de variables économiques telles que les salaires, la politique budgétaire, le taux d'intérêt, ne sauraient produire suffisamment les résultats mérités. L'explication de ces contre performances tient au fait que la plupart des variables économiques du pays dépendants ont été déterminées de l'extérieur. Dans de telles conditions, le souhait des pouvoirs publics de remédier à la pauvreté populaire, d'enrayer les disparités économiques régionales ne saurait se réaliser. Tant que sont maintenues les relations externes d'exploitation, l'économie dépendante est donc condamnée à la stagnation et au sous-développement, plongeant le pays concerné dans des cycles de violence et de dépendance qui s'alimentent mutuellement.

En ce qui concerne la RDC, la domination des intérêts étrangers dans l'exploitation des ressources nationales est bien illustrée par Kankwenda (2005), un phénomène que l'auteur désigne sous le vocable « prédatocratie ». A travers ce néologisme, Kankwenda veut dénoncer un système international de prédation des ressources naturelles opérant par le système marchand de développement (SMD), la fabrication des régimes politiques et leur soutien multiforme et surtout une vision stratégique des intérêts propres des puissances extérieures opérant à travers ce que l'auteur appelle la prédatocratie. A cet effet, Kankwenda identifie une multiplicité d'acteurs internationaux de prédation, dont les modes d'intervention passent par les dimensions politique, militaire, économique-militaire et les diverses modalités de vente des produits et services de développement.

La première catégorie d'acteurs est faite principalement des puissances occidentales tant que gouvernements ou partenaires bilatéraux. Selon l'auteur, les concurrences ou compétitions entre ces puissances ne manquent pas, ce qui a pour effet d'alimenter parfois des situations de crises et de conflits armés dans les pays concernés, des concurrences et compétitions qui prennent souvent la forme de parrainage des régimes et acteurs politiques en vue d'asseoir le système de prédation à leur profit. Si la situation de guerre froide a souvent justifié ce type de parrainage, celui-ci a permis et permet encore aux puissances occidentales de participer à l'exploitation et au pillage des ressources importantes et parfois stratégiques dont regorgent certains pays en développement.

La seconde catégorie d'acteurs est faite d'institutions financières internationales (IFI) et autres organisations multilatérales de financement comme les institutions de Bretton Woods et le Fonds Européen de Développement. Le système de prédation de ces acteurs passe par le fait de financer des « projets bidons » qui auront été étudiés techniquement par leurs services ou par des bureaux d'études qu'ils ont financés. Dans bien des cas, ces acteurs prennent aussi le soin de participer sinon de décider du choix de l'entreprise occidentale ou du consortium d'entreprises occidentales chargées d'exécuter les projets. Or, de cette façon, le financement devient profitable à ces entreprises (à travers des contrats juteux), à ceux qui ont prêté les fonds et aux membres de la prédatocratie locale aux dépens du pays en question et de sa population. Par ailleurs, le soutien économique et financier des IFI a toujours été déterminant pour l'aide financière des autres acteurs de la première catégorie, ce qui témoigne d'une sorte de connivence entre les premiers et les seconds.

La troisième catégorie de prédateurs est composée de différentes branches de sociétés privées. En plus des entreprises étrangères citées ci-dessus qui gagnent des contrats de réalisation des « projets bidons » et des contrats commerciaux, Kankwenda (2005) évoque le cas particulier des industriels qui établissent des réseaux et filières de prédation depuis l'exploitation jusqu'à leurs usines, avec toute une série d'intermédiaires, agents commerciaux, transporteurs, banques, organisations militaires ou semblables, pour assurer l'approvisionnement en matières premières pillées par les voies officielles ou non officielles. L'auteur montre enfin que les banques occidentales constituent un grand sous-groupe de prédateurs dans ce système dans lequel les opérations financières passent par les dites banques qui contrôlent les différentes transactions financières relatives au système de prédation et accueillent par là leurs fonds pillés.

De tout ce qui précède, il est clair que le débat autour de la thèse libérale de la paix par le commerce est loin d'être clos. Dans la section suivante, nous procédons par une analyse économétrique pour voir si, dans la RGL, le commerce bilatéral est à même de contenir l'occurrence des conflits civils ou si c'est l'inverse qui se produit, c'est-à-dire les conflits civils qui sapent le commerce intra-régional.

Méthodologie et sources de données

Nous présentons dans cette section les modèles à estimer, les méthodes économétriques utilisées ainsi que les sources de données des variables utilisées dans les régressions économétriques.

Les modèles à estimer et les méthodes d'analyse

L'objectif de ce travail est de tester l'impact réciproque entre les conflits civils et l'interdépendance commerciale des pays de la RGL. Pour cela, nous estimons deux équations : l'équation de conflit civil à partir de laquelle nous voulons mettre en évidence l'impact du commerce bilatéral sur l'occurrence des conflits civils et l'équation de commerce (modèle de gravité) qui nous permet de capter l'impact des conflits civils sur le commerce bilatéral. Concernant le modèle de conflits civils, nous nous inspirons de Martin, Mayer et Thoenig (2008) et de Mageet Massoud (2011). Les deux ont cherché à mettre en évidence l'impact de l'ouverture commerciale sur l'occurrence des conflits civils. Étant donné que le commerce bilatéral est partie intégrante du commerce international, il nous semble logique de remplacer dans le modèle de conflit civil la variable ouverture commerciale par celle du commerce bilatéral. À ce sujet, Gleditsch (2003) note que même si un pays peut avoir un degré élevé d'intégration commerciale avec des pays de par le monde, ces ont les relations commerciales avec ses voisins qui devraient davantage affecter sa sécurité. Pour ce qui est de l'impact des conflits civils sur les échanges bilatéraux, nous nous inspirons de Bayer et Rupert (2004), Long (2008) et Magee et Massoud (2011). Nous nous référons particulièrement à Long (2008) qui analyse l'impact des conflits civils sur le commerce bilatéral. Étant donné que le commerce bilatéral et les conflits civils peuvent refléter une causalité bi directionnelle, nous régressons les deux modèles en équations simultanées pour corriger l'endogénéité⁷. À l'instar de Long (2008), l'unité d'analyse pour les tests statistiques est la dyade orientée annuelle (directed dyad year), conforme avec le modèle de gravité théorique qui prédit le niveau du commerce du pays A vers le pays B. Par conséquent, chaque paire de pays a deux observations dans les séries, une pour le pays A tant que l'État i et le pays B tant que l'État j à l'année t , et l'autre pour le pays B tant que l'État i et le pays A tant que l'État j à l'année t . Cela nous est dicté par l'approche bilatérale que nous empruntons et le fait que les conflits civils sont par nature monadiques. Nos deux équations sont les suivantes:

(i) Impact du commerce bilatéral sur la probabilité d'occurrence de conflits civils

$$Conflit_{it} = b_0 + b_1 Trade_{ijt} + \sum_{i=1}^n b_i X_{it} + e_{ijt}$$

(ii) Impact des conflits civils sur le commerce bilatéral

$$Commerce_{ijt} = a_0 + a_1 Conflit_{it} + a_2 Conflit_{jt} + \sum_{i=1}^n a_i Z_{it} + \sum_{j=1}^n a_j Z_{jt} + e_{ijt}$$

Dans la première équation, la variable dépendante *Conflit civil*_{it} représente les conflits civils et prend la valeur 1 si dans l'année *t* le pays *i* se trouvait dans une guerre civile et 0 au cas contraire. Dans la deuxième équation, la variable dépendante *Commerce bilatéral entre A et B* représente les importations du pays A en provenance du pays B. La matrice des variables X_{it} dans l'équation (1) représente les différentes variables de contrôle censées impacter l'occurrence des conflits civils tels que le *PIB constant*, la *fragmentation ethnique*, *l'indice de démocratie*, l'indice de développement humain (*IDH*), le revenu par tête (*PIB/tête*), l'indice *d'abondance en ressources naturelles*, la *population*, les *conflits en pays A et B ent-1*. De la même façon, la matrice des variables *Z* dans l'équation (2) représente l'ensemble des variables de contrôle usuelles censées expliquer le commerce bilatéral dans le modèle de gravité. Il s'agit des *PIB constant* pour les pays de chaque dyade, *les PIB/tête* pour refléter le niveau de la population, *les accords commerciaux régionaux (ACR)*, *la distance* entre A et B, *la langue commune*, *l'enclavement* et le *passé colonial commun*. Les valeurs α et β représentent dans les deux équations les coefficients tandis que *E* représente chaque fois le terme d'erreur. La causalité inverse potentielle entre les conflits civils et l'interdépendance commerciale nous pousse à utiliser la méthode à équations simultanées pour traiter le problème de l'endogénéité. D'usage, le choix de la méthode d'estimation est dans ce cas guidé par le test d'indentification. Il est facile de vérifier que notre système d'équations qui présente 2 équations, 2 variables endogènes et 6 variables exogènes pour l'équation de conflits; 2 variables endogènes et 10 variables exogènes pour l'équation de commerce) est sur-identifié. De ce point de vue, la méthode des doubles moindres carrés (2SLS) a été utilisée pour estimer l'équation de commerce. Etant donné que la variable à expliquer dans le modèle de conflit est une variable binaire, le Probit (avec variable instrumentale) a servi à estimer le modèle de conflit civil.

Justification de l'échantillon et sources de données

Notre échantillon est composé des pays de la Communauté Est-Africaine (Burundi, Kenya, Rwanda, Ouganda et Tanzanie) + la RDC. Cet ensemble de six pays constitue, en réalité, le véritable noyau de la région des Grands Lacs. Au-delà de ce fait, et sans toutefois ignorer quel a délimitation de l'espace « grands lacs africains » fait l'objet de débats, le choix de notre échantillon est guidé par la volonté de considérer les pays ayant véritablement des échanges commerciaux et dont la plupart ont déjà expérimenté le conflit civil au moins une fois durant notre période d'analyse. Nos sources de données sont tirées de WDI pour les PIB constants et les PIB/tête, l'IDH et l'indice d'abondance en ressources naturelles, UN-COMTRADE et IMF-DOTS pour les échanges commerciaux, OMC pour les accords commerciaux régionaux (ACR), Corralate Of War pour les conflits civils, SYSTEMICPEACE pour les variables polity. La variable « fragmentation ethnique » est tirée de Danie N. Posner (2004). Les autres variables de l'équation de gravité (distance, langue commune, le passé colonial commun, l'enclavement)

sont tirées de CEPII. La période de notre étude se situe sur l'intervalle 1991-2009. Le tableau suivant récapitule les variables et les sources des données utilisées dans l'analyse économétrique.

Tableau 8.1: Variables et sources de données

Variables	Sources
Commerce bilatéral entre A et B	UNCOMTRADE et IMF-DOTS
Le revenu par tête (PIB/tête)	World Development Indicators, 2014
PIBconstant	World Development Indicators, 2014
Les accords commerciaux régionaux (ACR)	OMC
Distances géographiques bilatérales	CEPII
Langue commune	CEPII
Passé colonial commun	CEPII
Enclavement	CEPII
Occurrence des conflits civils	Correlates of War
Indice de démocratie (Polity)	SYSTEMICPEACE
Indice de développement humain (IDH)	World Development Indicators, 2014
Indice d'abondance en ressources naturelles	World Development Indicators, 2014
Fragmentation ethnique	Daniel N. Posner (2004)

Source : L'auteur

Présentation et discussion des résultats

Tel que nous l'avons déjà signalé plus haut, la causalité inverse potentielle entre les conflits civils et l'interdépendance commerciale nous poussent à utiliser la méthode des équations simultanées pour corriger l'endogénéité entre nos deux variables d'intérêt. Ainsi, la méthode des doubles moindres carrés (2SLS) a été utilisée pour estimer l'équation de commerce, tandis que le Probit a servi à estimer le modèle de conflit civil. Les méthodes MCO et logit ont été respectivement utilisées pour tester la robustesse et la constance des résultats (Robustness checks). Les résultats de nos estimations sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 8.2: Les résultats des régressions des équations de commerce et de conflits

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)
	Equation de commerce		Occurrence des conflits civils	
	MCO	2SLS	Probit (avec IV)	Logit
Conflit civil dans le pays A	-0.394**	-0.718***		
	(0.199)	(0.270)		
Conflit civil dans le pays B	-0.405**	-0.689***		
	(0.169)	(0.260)		
Ln PIB Constat du pays A	0.787**	0.739***	-1.741***	-3.044***
	(0.384)	(0.285)	(0.535)	(0.943)

Ln PIB Constat du pays B	2.200***	2.146***		
	(0.301)	(0.287)		
Ln PIB/tête du pays A	-1.613***	-1.862***	1.037	1.869
	(0.459)	(0.486)	(0.643)	(1.160)
Ln PIB/tête du pays B	-0.225	-0.457		
	(0.520)	(0.486)		
Enclavement du pays A	-0.0373	-0.108		
	(0.569)	(0.646)		
Enclavement du pays B	-0.253	-0.343		
	(0.544)	(0.712)		
ACR entre A et B	-1.020**	-1.074		
	(0.484)	(0.680)		
Ln distance entre A et B	-1.906***	-2.087***		
	(0.440)	(0.642)		
Langue commune	-0.533	-0.575		
	(0.620)	(0.565)		
Histoire coloniale commune	0.622	0.584		
	(0.494)	(0.586)		
Ln Commercecentre A et B			0.0438	-0.0407
			(0.0494)	(0.0674)
Indice de démocratie (Pays A)			-0.0683*	-0.144**
			(0.0352)	(0.0642)
IDH (Pays A)			-0.645	-2.888
			(1.452)	(2.601)
Abond. Ress. Naturelles (Pays A)			0.00742	0.0202
			(0.0184)	(0.0323)
Fragment.Ethnique (PaysA)			6.659***	11.53***
			(2.141)	(3.739)
Conflits civils-1 (Pays A)			1.896***	3.390***
			(0.179)	(0.327)
Conflits civils-1 (Pays B)			0.104	-0.0972
			(0.191)	(0.328)
Constant	16.25***	21.97***	2.705	6.836*
	(4.195)	(7.204)	(2.237)	(3.839)
Observations	546	545	545	545
Number of code	30	30	30	30

Les écarts types sont entre parenthèses

***singificatif à 1%, **significatif à 5%, *significatif à 10%

Source: L'auteur à partir des résultats des régressions à l'aide du logiciel Stata 11

La colonne (1) montre les résultats de l'équation du commerce bilatéral estimée avec les doubles moindres carrés. Les variables d'intérêt dans cette équation est le conflit civil dans les pays A et B. Comme il est postulé dans nos hypothèses, les résultats montrent que le conflit civil, aussi bien dans le pays A que dans le pays B, impacte négativement et significativement le commerce bilatéral entre les deux pays. C'est dire que quel que soit un conflit civil sévit dans un pays donné ou chez le pays voisin, le commerce bilatéral entre les deux pays diminue considérablement⁹. Donc, les conflits civils dans la RGL découragent le commerce bilatéral et par conséquent l'intégration commerciale. Les coefficients des autres variables explicatives du modèle présentent le signe attendu, sauf ceux des variables PIB/ tête, la langue commune et les accords commerciaux régionaux (ACR) qui n'affichent pas les signes attendus. Ainsi, conformément à la théorie, les PIB constants et le passé colonial commun influencent positivement le commerce bilatéral tandis que la distance et l'enclavement l'affectent négativement.

Selon la théorie, le PIB par tête prend en considération l'effet du pouvoir d'achat des consommateurs des deux pays partenaires, ce qui veut dire qu'une hausse du PIB/tête devrait avoir un effet positif sur la demande et par conséquent accroître le volume des échanges bilatéraux. Dans nos résultats, le signe négatif des variables « PIB/tête » pourrait traduire l'extraversion des économies africaines (Amin 1986). En effet, étant donné la faible industrialisation de la région et des systèmes économiques tournés vers l'extérieur, l'augmentation du pouvoir d'achat pousse les consommateurs à s'approvisionner davantage sur le marché des pays industrialisés (Europe, USA, Chine et les autres NPI asiatiques, les émirats arabes) où l'on peut trouver des produits industriels non encore disponibles sur le marché régional.

La variable « langue commune » présente aussi un signe contraire à la théorie avec un coefficient statistiquement non significatif. Cela montre que la langue n'est pas du tout un facteur déterminant dans les échanges intra-régionaux dans la RGL. En effet, les trois pays francophones de la région (Burundi, RDC, Rwanda)¹⁰ sont des pays qui affichent les économies les moins dynamiques et les moins industrialisées de la région. Du coup, ils sont obligés de s'approvisionner chez leurs voisins anglophones (Kenya, Uganda et Tanzanie). Par ailleurs, ces pays n'ont pas accès à la mer (du moins à l'est pour la RDC) et sont obligés d'utiliser les ports de leurs voisins pour les échanges internationaux. Ce qui n'est pas sans importance, car un éventuel biais statistique aurait pour effet de considérer les flux transitaires comme des échanges avec les pays voisins anglophones moins ou non enclavés.

Il est difficile d'expliquer le signe négatif du coefficient de la variable « accords commerciaux régionaux » qui devrait, selon toute vraisemblance, influencer positivement sur les échanges intra-zone. Pour le comprendre, il faut considérer le fait que dans la communauté est-africaine par exemple, certains entraves au commerce subsistent

encore en raison de l'applicabilité partielle des clauses dictées par les protocoles d'accords commerciaux¹¹. En outre, il faut aussi considérer, en cas de conflit civil, le rôle contraignant que les États voisins exercent sur un pays donné pour l'obliger à infléchir sa gouvernance autocratique ou négocier avec les groupes rebelles. Il en a été le cas lorsqu'en juillet 1996 les pays voisins (avec la Tanzanie en tête) imposent au Burundi un embargo économique pour contraindre le président Pierre Buyoya, qui venait de reprendre le pouvoir par un coup de force, à restaurer l'ordre constitutionnel. Un tel embargo ne manquerait pas d'impacter négativement les relations commerciales entre le pays en question et ses voisins partenaires et de peser sur les statistiques de leurs échanges commerciaux. Un autre exemple évocateur est la brouille diplomatique récente entre la Tanzanie et le Rwanda à la suite de la suggestion faite par le président Kikwete à son homologue rwandais de négocier avec les rebelles des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), un groupe considéré comme partie prenante dans le génocide rwandais en 1994. Au président Kagamé de considérer cette demande comme un « affront ». La relation s'envenima au début du mois d'août lorsque la Tanzanie décida d'expulser de son territoire près de 20000 Rwandais en situation irrégulière. En représailles, l'envoi des Rwandais de la Tanzanie, le Rwanda a décidé de boycotter le port de Dar-Es-Salam et de faire transiter toutes ses marchandises par le port de Mombasa¹², ce qui ne manque pas de peser sur les échanges bilatéraux. Plus grave encore, depuis cet incident diplomatique, une communauté à deux vitesses semble se dégager, avec un sous-groupe composé du Rwanda, du Kenya et de l'Ouganda, et un autre qui réunit le Burundi et la Tanzanie. Tandis que le Rwanda, le Kenya et l'Ouganda accélèrent les projets en commun (visa touristique, carte d'identité, corridor nord), l'autre groupe est de plus en plus écarté lors des réunions sectorielles. Ces tensions font craindre même un possible éclatement de l'EAC (Révillon 2013). La colonne (2) où l'équation du commerce est estimée par les moindres carrés ordinaires montre que les résultats restent fondamentalement les mêmes, ce qui témoigne de la robustesse des résultats.

Les résultats du modèle de conflits estimés sous Probit en équations simultanées sont présentés dans la colonne (3) du tableau 2. Il ressort de ces résultats que le coefficient de la variable « commerce bilatéral entre A et B » présente un signe positif. Cependant, le coefficient de cette variable n'est pas statistiquement significatif, ce qui veut dire tout simplement que, conformément à notre hypothèse de départ, le commerce bilatéral n'exerce pas d'effets sur la probabilité d'occurrence des conflits civils.

Il apparaît dans ces résultats que toutes les autres variables du modèle affichent le signe attendu sauf la variable « PIB/tête ». D'une part, les variables « PIB constant », « l'indice de démocratie » et « l'IDH » diminuent la probabilité d'occurrence des conflits, même si le coefficient de l'IDH n'est pas statistiquement significatif. D'autre part, les variables « fragmentation ethnique », « l'abondance en

ressources naturelles », « le conflit civil^{t-1} dans le pays A » et « le conflit civil en t-1 dans le pays B » influencent positivement l'occurrence des conflits dans le pays A. Il apparaît cependant que le conflit civil retardé en pays partenaire (pays B) est moins déterminant dans l'occurrence du conflit civil en A, car son coefficient n'est pas statistiquement significatif. L'abondance en ressources naturelles n'est pas non plus statistiquement significative, ce qui semble aller à l'encontre des thèses de Collier et Hoeffler (2004) qui privilégient l'avidité (greed) des acteurs comme cause principale de conflits civils en Afrique et dans la RGL. Le signe positif du coefficient de cette variable semble indiquer que les ressources naturelles exercent un certain rôle dans les conflits civils des Grands Lacs. En effet, dans la RGL en général et à l'est de la RDC en particulier, les guerres, initiées au départ pour causes de griefs sociopolitiques, se sont enlisées dans une sorte de compétition pour le contrôle et l'exploitation des ressources minières, celles-ci devenant par là même l'objet de conflit. Or, comme nous l'avons vu dans les discussions théoriques, de telles situations ont l'effet d'entretenir des convoitises étrangères et géostratégiques qui en profitent pour entretenir le chaos en vue de piller les ressources naturelles en toute impunité tout jouant en même temps aux sapeurs-pompier.

Le coefficient de la variable « PIB/tête » présente un signe positif, mais il est cependant statistiquement non significatif. La thèse libérale préconise que cette variable devrait affecter négativement l'occurrence des conflits civils. En effet, l'augmentation du revenu dans le pays devrait hausser le coût d'opportunité de s'engager dans le conflit pour les individus et rendant, du coup, le recrutement difficile pour les chefs de guerre. Cependant, les structuralistes et les théoriciens de la dépendance convergent sur l'idée que, souvent, la hausse du revenu dans un univers libéral s'accompagne d'une hausse des inégalités, de nature à susciter des frustrations et à dégénérer en conflit civil. L'absence de significativité de cette variable montre par ailleurs que les facteurs purement économiques ne sont pas les vraies causes de conflits et que les griefs sociopolitiques sont plus déterminants dans le déclenchement des conflits civils. L'estimation du modèle de conflit avec la méthode Logit [colonne (4) du tableau 2] montre que les résultats restent fondamentalement les mêmes, ce qui laisse supposer que les résultats sont robustes.

Conclusion

La thèse libérale de la paix par le commerce préconise que l'interdépendance commerciale et économique entre pays est source de paix et de stabilité à la fois inter et intra-étatique. Cela fait que des communautés économiques régionales sont initiées ici et là, en partie pour essayer de pacifier des zones touchées par des conflits armés. Dans la RGL, l'idée que l'intégration économique et les projets de développement commun permettraient, pour les pays, de vivre en harmonie

date de la création de la CEPGL. L'adoption du volet « Intégration régionale et développement économique » dans les principaux programmes de la CIRGL (qui n'est rien d'autre que l'élargissement de la CEPGL) relève aujourd'hui de l'idée véhiculée par certains travaux commandités par les institutions internationales selon laquelle les guerres de la sous-région procèdent de l'avidité et de la prédation des acteurs (Mwaka 2010).

Néanmoins, les résultats de l'analyse économétrique montrent que, dans la RGL, les échanges commerciaux bilatéraux n'ont pas d'impact significatif sur la probabilité d'occurrence des conflits civils. En revanche, il apparaît que les conflits civils constituent un blocage réel au commerce entre les pays de la région. Cela signifie que les conflits l'emportent sur les échanges commerciaux, ce qui voudrait dire qu'en l'absence d'autres mécanismes formels de règlement des conflits, l'intégration économique ne saurait être efficacement instrumentée pour stabiliser la région. En effet, les projets d'intégration économiques ont pris en otage par les mêmes conflits qu'ils sont censés résorber. Cela se remarque aisément à travers les désaccords et les climats de méfiance qui ont caractérisé dans le temps entre, d'une part, le Zaïre de l'époque et le Burundi et, d'autre part, entre le Burundi et le régime de Kigali d'alors. Les vieux démons semblent aujourd'hui avoir refait surface pour créer des tensions entre Kigali et Dar-es-Salam (voir *supra*, p.21). Des tensions et des désaccords qui ont toujours su avoir gain de causes sur des projets régionaux d'intégration initialement mis en place. Cela donne suffisamment raison à Mwaka qui, déjà en 2010, faisait remarquer que les désordres et l'anarchie des politiques internes, tant qu'ils ne seraient pas résolus, risquent de se reproduire dans les projets communs et de pousser les États membres à s'accuser et à s'affronter (Mwaka 2010). En effet, comme le fait remarquer Kabamba, nous sommes en présence dans la région des Grands Lacs africains non pas d'États mais d'élites politiques, militaires ou civiles régnant sur des territoires déterminés (Burundi, Congo, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) selon des principes qui leur sont propres, axés sur la recherche perpétuelle de détention de monopoles des moyens militaires et financiers nécessaires pour assurer leur maintien (Kazadi 2000). On comprend aisément que dans un contexte pareil, on est face à la rationalité, non pas des États mais des individus et des groupes d'individus qui n'ont que faire de la stabilité régionale. Ce qui rend du coup inopérantes et la thèse libérale et la thèse réaliste et vide de sa substance, tout processus régional d'intégration économique destiné à promouvoir la paix et la stabilité de la région. C'est pourquoi nous sommes d'avis que la résolution des questions politico-sécuritaires à la fois internes et externes aux pays membres devrait précéder la promotion de l'intégration économique régionale au lieu de l'inverse. Par la suite, au lieu de se fier au mécanisme magique de l'intégration économique-commerciale pour résorber les conflits internes et transfrontaliers, les accords régionaux devraient prévoir des mécanismes et des outils formels de gestion des crises sécuritaires qui menacent les États membres.

Enfin, l'intégration économique régionale, pour contribuer à la stabilité et la paix dans la RGL, devrait être pensée autrement en vue de l'adapter aux spécificités de la région. Notamment, l'intégration par le bas et la dimension genres ont des éléments à capitaliser pour faciliter le rapprochement des pays et des populations. En effet, le petit commerce transfrontalier joue un rôle non négligeable dans la RGL en général et entre le Burundi, la RDC, le Rwanda et l'Ouganda en particulier. Or, d'après une étude menée par International Alert, ce commerce, souvent informel, est très largement dominé par les femmes qui totaliseraient 74 pour cent des commerçants sur quatre postes frontaliers. De ce point de vue, les accords d'intégration et les traités qui les régissent devraient, à tous les niveaux, intégrer les aspects genre, et tous les acteurs impliqués dans leur mise en œuvre devraient être sensibilisés aux problèmes spécifiques que rencontrent les femmes. Cela permettrait, pour les hommes, de les informer des problèmes rencontrés par les femmes, et pour les femmes, de leur défendre leurs droits. En particulier, et étant donné le rôle de premier plan joué par les femmes dans le commerce transfrontalier, et ce faisant, dans le contact entre les peuples, le Protocole de la CEPGL sur la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux devrait être révisé pour prendre en compte les défis particuliers que rencontrent les femmes commerçantes (International Alert 2012).

Notes

1. Par les résolutions 1291 du 24 février 2000 et 1304 du 16 juin 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies reconnaissait que la situation de guerre en RDC représente une menace pour la paix et la sécurité internationales, une idée qui fut à l'origine de la CIRGL, réunissant 11 pays : Angola, Burundi, République Centrafricaine, RDC, Kenya, République du Congo, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie considérés comme étant directement impliqués au conflit en RDC.
2. Voir l'historique de la CIRGL sur le site web www.icglr.org
3. CIRGL, Programme régional d'action: Développement économique et Intégration régionale, février 2006.
4. Bien qu'endroit international humanitaire on fasse la distinction entre conflit armé interne et conflit civil, nous allons employer indifféremment les expressions « conflit interne », « conflit civil » et « guerre civile » pour désigner, à l'instar de Singer et Small (1994), une guerre interne ayant causé la mort d'au moins 1000 personnes.
5. Les mercantilistes, économistes nationalistes, admettaient en effet que le commerce et la guerre se renforcent mutuellement. Ils prônaient de ce fait un système commercial fermé, car ils considéraient le commerce international comme un jeu à somme nulle susceptible d'enrichir les adversaires et d'accroître à long terme leur puissance militaire.
6. Les réalistes font valoir par exemple qu'au cours des années 30, le Japon et l'Allemagne étaient fortement dépendants de leurs pourvoyeurs en matières premières, ce qui aurait causé leur agressivité (David et Benessaïch 1997).
7. Dans le cadre du lien entre commerce et conflits armés, cette façon de faire a été utilisée par Hegre, Oneal et Russett (2010).

8. Nous donnons directement ici la forme linéaire du modèle de gravité, tout en sachant que sa forme initiale est une forme multiplicative.
9. Il est cependant difficile de donner ici l'ampleur exacte étant donné que la variable explicative est binaire et qu'elle n'est pas exprimée en logarithme.
10. Même si le Rwanda est actuellement anglophone, il n'est encore totalement « défrancophonisé ».
11. En guise d'exemple, nous pouvons citer la Tanzanie qui a du mal à accepter le principe du libre établissement régi par le principe du marché commun en raison de la tradition nationaliste de sa population.
12. Cfr. Burundi news du 01 septembre 2013.

Références

- Ake, C., 1995, « Approches et orientations socio-pour le développement durable en Afrique », *Afrique 2000*. N° 22, août, P. 79-100.
- Amin, Samir, 1970, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Nouvelle édition, Paris : Anthropos. 617 p. Coll. Economies.
- Amin, Samir, 1974, « Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Volume 29, Numéro 2 p.314 – 314.
- Amin, Samir, 1986, *La déconnexion : pour sortir du système mondial*, Paris : La Découverte, 333 p., Coll. Cahiers libres.
- Barbieri, Katherine, 1996, « Economic Interdependence : A Path to Peace or a Source of Interstate Conflict », *Journal of Peace Research* 33 (1), 29-49.
- Barbieri, Katherine and Reuveny, Rafael, 2005, « Economic globalization and civil war », *The Journal of Politics* 67, 1228-1247.
- Bayer, R. and Rupert M. 2004, « Effects of Civil Wars on International Trade », 1950-92, *Journal of Peace Research*, 41(6), 699-713.
- Cartonnet, Alexis, 2011, *Structuralisme et néoréalisme dans le champ des relations internationales. Le cas de Kenneth Waltz*, Astérior [Enligne], 9 | 2011, consultable sur <http://asterion.revues.org/2162>.
- Chrétien J-P., 1986, « L'Afrique des Grands Lacs existe-elle ? », *Revue du tiers-monde*, t. XXVII, n° 106, avril-juin, pp. 253-270.
- Collier, P. and Hoeffler, A., (2004), « Greed and Grievance in Civil War », *Oxford Economics Papers*, 56, 563-595.
- Collier, P., 1999, « On the Economic Consequences of Civil War », *Oxford Economic Papers*, 51(1):168-183.
- Collier, P., Hoeffler, A. and Rohner, D., 2009, « Beyond Greed and Grievance: Feasibility and Civil War », *Oxford Economics Papers*, 61, 1-27.
- David, Charles-Philippe et Benessaïeh, Afef, 1997, « La paix par l'intégration ? Théories sur l'interdépendance et les nouveaux problèmes de sécurité » *Études internationales*, vol.28, n°2, p.227-254.
- Daviron, Benoit et Voituriez, Tancrede, 2005, *Commerce, développement et conflits*. Frank, André Gunder, 1967, *Le développement du sous développement*, Paris, Maspéro.
- Gahama Joseph, 2005, « Les causes des violences ethniques contemporaines dans l'Afrique des Grands Lacs : une analyse historique et sociopolitique », *Afrika Zamani*, Nos. 13 & 14, 2005–2006, p.101–115.

- Gartzke E., QuanLi, 2003, «Globalization and Peace: How Economic Integration Can Reduce the Incidence of International Conflict.», in *Globalization and Armed Conflict*, Nils Petter Gleditsch, Gerald Schneider, and Katherine Barbieri, eds. Boulder, CO: Rowmanand Little field, p.123-142.
- Gasiorowski, M.J., 1986, « Economic Interdependence and International Conflict: Some Cross-National Evidence», *International Studies Quarterly*, 30(1), p. 23-38.
- Giraud Gaël, 2010, « Violence et économie », CES Working Papers, Centred'Economie de la Sorbonne.
- Gleditsch, KristianSkrede, 2002a, *All Politics Local: The Diffusion of Conflict, Integration, and Democratization*, Ann Arbor, MI: University of Michigan Press.
- Guichaoua, André, 1999, « Mobilité forcée dans la région des Grands Lacs », in Véronique Lassailly Jacob, Jean-Yves Marchal, André Quesnel (eds), *Déplacés et réfugiés : La Mobilité sous contrainte*, Paris : Éditions de l'IRD, p. 303-340.
- Hegre, Havard, Ranveig Gissinger and Nils Petter Gleditsch, 2003, «Globalization and Internal Conflict», in Gerald Schneider, Katherine Barbieri and Nils Petter Gleditsch, (ed.), *Globalization and Armed Conflict*, Lanham, MD: Rowman & Littlefield, p. 251–275.
- International Alert, 2012, *Marcher dans l'Obscurité : Le commerce informel transfrontalier dans la région des Grands Lacs*, Londres.
- Kabamba Kazadi Bob, 2000, Inter-regionalite des pays des Grands Lacs africains : Elaboration d'un modèle d'intégration régionale en Afrique et son application à la Région des Grands Lacs, thèse de doctorat, Université de Liège, Belgique.
- Kankwenda, Mbaya, 2005, *L'économie politique de la prédation au Congo-Kinshasa : Des origines à nos jours 1885-2003*, Leséditions de l'ICRDES, Kinshasa-Montréal- Washington.
- Kant, Immanuel, 1795, *Perpetual Peace*, Reprint, NewYork: The Liberal Arts Press.
- Keohane, R.O. and Nye, J.S., 2000, *Introduction, in Governance in a Globalizing World*, Eds J. S. Nye, andJ. D. Donahue. Brookings Institution Press, Washington, D.C., 1-44.
- Keohane, Robert, and Joseph S. Nye, Jr., 1989, *Power and Interdependence*, 2 ded. Glenview, Ill.: Scott, Foresman.
- Keshk Omar, Pollins Brian M. and Reuveny Rafael, 2004, « Trade still follows the flag: The primacy of politics in a simultaneous model of interdependence and armed conflict », *The Journal of Politics*, Vol. 66, n° 4, p. 1155-1179.
- Lanotte Olivier, 2003, *Guerres sans frontières en République démocratique du Congo*, T de_Wilde d'Estmael, G Prunier.
- Long Andrew G., 2008) « Bilateral Trade in the Shadow of Armed Conflict », *International Studies Quarterly*, 52, 81–101.
- Longo, R. and Sekkat, K., 2001, « Obstacles to Expanding Intra-African Trade » OECD Development Centre Working Paper169.
- Magee, Christopher SP & Tansa George Massoud, 2011, «Openness and internal conflict », *Journal of Peace Research*, 48 (1), 59–72.
- Marchal, R. et Messiant, C., 2002, « De l'avidité des rebelles. L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique Internationale*, n°16 (juillet), p.58-69.
- Martin, P., Mayer, T., & Thoenig, M., 2008, «Civil Wars and International Trade», in *Journal of the Europe an Economic Association*, 6, 2-3, 541-550.
- Matungira Kibanda, 2013, « Les ressources stratégiques comme fondement économique des guerres de balkanisation de la RDC », in Kankwenda Mbaya J. et Mukoka Nsenda

- (sousladir.), *La RDC face au complot de balkanisation et d'implosion*, ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington.
- Montesquieu, 1748, *De l'esprit des lois, Quatrième partie : Livres XX à XXIII*, Une édition électronique réalisée à partir du livre de Montesquieu, *De l'Esprit des lois(1748)*, Genève, Barillot.
- Morgenthau, H.J., 1948, *Politics among Nations*, New York: Knopf.
- Mwaka, Bwenge Arsène, 2010, «D'une CEPGL à une autre : quelles alternatives dans les stratégies actuelles d'intégration et de coopération pour le développement », in Codesria (2010).
- Polachek, Solomon W.,1980, «Conflict and Trade», *Journal of Conflict Resolution*, 24 (1), 55–78.
- Pollins, Brian M., 1989, «Does Trade Still Follow the Flag?», *American Political Science Review*,83 (2),465–80.
- Posner, Daniel N., 2004, «Measuring Ethnic Fractionalization in Africa», *American Journal of Political Science*,Vol. 48, n° 4, October 2004, p.849–863.
- Révillon, Jérémy, 2013, « L'intégration régionale rwandaise », *Mambo ! Travaux de Recherche sur l'Afrique de l'Est*, IFRA-Nairobi, VolumeXI, n°7-2013.
- Ricardo, David,1817, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt, Chapitres I à XVI*, Collection des principaux économistes,Tome13 ; œuvre complète de David Ricardo, Volume1, Paris : Osnabrück ; O. Zeller (1966), Réimpression de l'édition 1847, p.51-443.
- Rosecrance, Richard, 1986, *The Rise of the Trading State: Commerce and Conquest in the Modern World*, NewYork: FreePress.
- Ross, Michael, 2006, «A Closer Look at Oil, Diamonds, and Civil War», *Annual Review of Political Science*, 9, 265-300.
- Smith, Adam, 1776, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Une édition électronique de la traduction française de Germain Garnier.
- Stein, A. A., 2001, «Trade and Conflict: Uncertainty», Strategic Signaling, and Interstate Disputes, UCLA, mimeo, May30.
- Waltz Kenneth, 1979, *Theory of International Politics*, NewYork, Mac Graw Hill.
- Waltz, Kenneth, 1970, «The Myth of National Interdependence», in *The International Corporation*, éd. Charles P.Kindleberger, 205–23, Cambridge, M A: MITPress.